

La France et l'Europe de l'Est, 1945-1949 : entre méfiance et renouveau

Émilie Robin Hivert

Annie Guénard a décrit les attentes multiples des pays d'Europe de l'Est à l'égard de la France quand la guerre prend fin¹. La trahison de Munich et la collaboration vichyste ont été partiellement lavées par la Résistance et la place de la France parmi les grands vainqueurs de la guerre. Mais une profonde méfiance subsiste. On parle très vite de renouveler les traités d'alliance des années 1930, mais les négociations sont difficiles. Parallèlement, il y a une réelle demande de contacts, autant pour restaurer de vieux courants culturels et économiques que

pour échapper à l'influence trop exclusive de l'URSS. Une certaine proximité politique et idéologique — gouvernements de coalition avec les communistes, réformisme social qui touche l'ensemble des courants de pensée — alimente l'espoir en une « Europe nouvelle » fondée sur l'action commune des partis socialistes et progressistes. Mais qu'il s'agisse de traités d'alliance, de relations culturelles, d'échanges économiques, de projets politiques, un nouveau facteur est désormais incontournable : l'URSS, puissance dominante.

1945 : les jalons d'une politique française en Europe de l'Est

Dans sa politique de reconquête internationale, la France se trouve confrontée à une stratégie délibérée de l'URSS pour orienter les pays d'Europe orientale vers le modèle soviétique. On a souvent décrit la tactique qui progressivement attribue les postes clés aux

communistes et à leurs alliés. Surtout, dans le domaine idéologique et culturel — celui sur lequel la France est susceptible d'agir —, l'URSS a réactivé depuis la guerre le thème panslave².

Influence soviétique et panslavisme

Dès août 1941, le parti communiste soviétique crée un Comité panslave pour mettre la fraternité slave au service de la lutte contre le fascisme allemand. Milovan Djilas, en visite à Moscou en 1944, ne mâche pas ses mots envers ce Comité qui vivote³. Mais l'objectif soviétique est en fait d'utiliser l'héritage culturel et civilisationnel oriental, pour capter les aspirations à l'unité : le panslavisme est une forme acceptable d'internationalisme pour les milieux non marxistes, et une façon de les rallier aux gouvernements pro-soviétiques. Djilas en était parfaitement conscient, décrivant le mouvement comme une « forme transitoire destinée à se rallier à la Russie communiste ou, tout au moins, à paralyser les tendances

antisoviétiques du panslavisme »⁴. Dernier aspect, et non des moindres, les communistes se servent du panslavisme pour expliquer leurs liens avec Moscou. Comme l'analyse un ambassadeur français en 1945-1947, « pour un gouvernement qui ne s'avouait pas encore communiste, il constituait une justification commode des liens de plus en plus étroits qu'on voulait établir entre la Pologne et l'Union soviétique »⁵.

Le discours sur l'unité masque cependant ces arrière-pensées et se met au service des mots d'ordre de reconstruction et de coopération internationale, auxquels sont sensibles certains Occidentaux. à Prague, Maurice Dejean décrit ainsi l'« atmosphère de romantisme slave dans laquelle se construit la

Tchécoslovaquie nouvelle », un « courant qui pousse les hommes de ce pays, de quelque milieu et de quelque parti qu'ils soient, à prendre avec fierté et chaque jour plus nettement conscience des affinités ethniques, linguistiques et culturelles qui les unissent aux autres Slaves »⁶.

D'autre part, le panslavisme ne se limite pas à proclamer une forme d'unité spirituelle

Presque chaque Français avec lequel j'ai eu une entrevue me demande ce qu'est la politique slave. Je réponds : il faut que vous compreniez ceci, la Russie est aujourd'hui au centre de l'Europe. Nous sommes les voisins de l'URSS, nous le resterons, nous avons beaucoup voulu l'être. S'il en eût été ainsi auparavant, les événements de 1938 se seraient déroulés d'une toute autre manière. Et c'est pourquoi nous faisons une politique slave.⁷

Le discours romantique est mis au service du réalisme politique, et sous cet angle il ne faut pas négliger l'élément intégrateur que représente l'idée slave en 1945. Si le troisième congrès du Comité panslave a lieu en mars 1945 en Bulgarie, c'est apparemment sur l'insistance de Sofia : pour l'unique État slave

La France renoue les liens

Face à la conquête militaire, politique et spirituelle que l'URSS est en train d'achever en Europe de l'Est, y a-t-il encore une place pour la France ? En mars 1945, Christian Fouchet, délégué français auprès du

des peuples. Depuis 1941, le comité panslave axe en fait son discours sur le danger allemand et la nécessité d'une union des peuples de l'Est qui en ont été les victimes. La création d'une unité politique entre l'URSS et les États est-européens est la condition pour prévenir tout danger de guerre en Europe. En 1946, Beneš exprime la même idée lors d'une réunion du Comité slave de Prague :

qui s'est allié à l'Allemagne, organiser le congrès est un moyen de revenir dans le cercle des nations⁸. Le panslavisme joue ici le rôle d'intégration que les congrès socialistes internationaux ont eu pour les socialistes allemands.

gouvernement de Lublin, fait le bilan d'une mission qui a duré deux mois. Il est très pessimiste sur l'influence que la France peut espérer conserver en Pologne :

Elle ne peut, à l'heure actuelle, faire en Pologne une politique anti-soviétique sans s'exposer à l'annihilation immédiate par l'autorité occupante de toute influence française; elle ne peut, d'autre part, sembler approuver la politique russe sans s'aliéner irrémédiablement les masses polonaises. Si douloureux que ce soit, il lui faut se contenter de maintenir en Pologne son influence spirituelle et culturelle. Pour cela, il faut qu'elle soit présente le plus vite possible en Pologne avec de très grands moyens en personnel de qualité et en argent, pour pouvoir être partout, agir partout et dans tous les domaines de l'esprit et sauver l'âme polonaise. Garder la Pologne à l'Occident vaut bien quelques milliards.⁹

Ce ton très direct contraste avec les formules plus enveloppées de la correspondance diplomatique traditionnelle. Mais il montre bien l'ampleur du basculement qui a eu lieu en l'espace de quelques années. Józef Laptos a décrit cet état d'esprit polonais au sortir de la guerre, qui rend possible l'installation du régime communiste : « le sentiment, voire la conviction que la

civilisation européenne dans sa version occidentale avait flanché à la fin des années 1930 », et « l'inéluctabilité de ce nouvel ordre et de l'incarnation de l'Histoire qu'il représentait »¹⁰. Pour Christian Fouchet, la France ne peut pas inverser ce mouvement, mais elle a l'obligation morale de le tempérer. Politiquement, elle ne peut plus espérer influencer les décisions fondamentales du

gouvernement polonais. Par contre, elle doit rester dans la partie en reconnaissant *de jure* le nouveau gouvernement : il est plus avantageux « de jouer une carte, si modeste soit-elle, que de ne pas prendre part à la partie... »¹¹. Ce sera chose faite le 29 juin 1945.

En juillet, le nouveau représentant français en Pologne, Roger Garreau, prend le contre-pied de son prédécesseur : « jamais les circonstances

n'ont été plus favorables au raffermissement de notre influence politique et spirituelle dans ce pays »¹². Entre ces deux extrêmes, le Quai d'Orsay adopte une position globalement conforme aux vues de Fouchet. On prend acte du recul politique, on décide de tenir compte des réalités nouvelles, mais on table sur l'action culturelle pour qui prouvera aux Polonais qu'ils ne sont pas seuls face à l'URSS :

Si nous ne pouvons pas d'une manière immédiate, les aider très efficacement, nous pouvons cependant leur être utiles en pratiquant chez eux une politique de présence. [...] Dans le domaine notamment des relations intellectuelles, nous jouissons d'une situation privilégiée. Mais il sera nécessaire de tenir le plus grand compte de l'état d'esprit actuel des dirigeants polonais et d'adapter notre propagande culturelle à cette mentalité nouvelle. C'est, en tout cas, en étant sur place, en observant ce qui se passera dans le pays, que nous pourrons aider le plus sûrement nos amis polonais à se défendre contre une trop grande emprise de l'URSS qu'ils redoutent.¹³

La France entreprend donc de restaurer ses positions en Europe de l'Est. Dans le domaine économique, la reprise est lente, autant à cause des destructions, des pénuries, que des difficultés de transport. Comme le dit ironiquement Georges Bidault en mars 1946 devant les députés de la Commission des Affaires étrangères, « on fait actuellement plus de traités de commerce que de commerce », avec peu de résultats. Ces traités ont cependant deux objectifs : à court terme, se procurer les biens dont on a le plus besoin ; à long terme, « préparer la reprise de relations économiques plus normales »¹⁴.

On n'est donc pas, contrairement à certaines visions rétrospectives, dans la logique de coupure économique de l'Europe qui prévaudra pendant la guerre froide. Les atteintes au commerce intra-européen sont

dans un premier temps la conséquence des mesures prises dans les pays d'Europe orientale, à laquelle vient se surimposer la tension entre les blocs ; l'exemple de la Tchécoslovaquie l'illustre bien. En octobre 1945, Prague procède à une première série de nationalisations. Or, ceux-ci lèsent particulièrement les intérêts britanniques : la Grande-Bretagne représentait à elle seule 20% des investissements étrangers dans la partie tchèque¹⁵. Ce litige ne fera que s'aggraver, avec les nationalisations complètes en 1948 et l'héritage des dettes d'avant-guerre. En attendant, les accords commerciaux se multiplient entre la France et l'Europe de l'Est : avec la Tchécoslovaquie en octobre 1945 puis en juillet 1946, avec l'URSS en décembre 1945, avec la Roumanie en juillet 1946, avec la Hongrie en octobre 1946, etc.

Les relations culturelles, entre politique nationale et réseaux privés

Les relations culturelles entre la France et l'Europe de l'Est font l'objet d'études de plus en plus nombreuses¹⁶. Notre but ici n'est pas d'en décrire le contenu et les actions, mais de mettre en valeur l'imbrication des réseaux, politiques ou privés, qui cherchent à promouvoir ce rapprochement.

Les relations culturelles extérieures sont suivies par la direction générale des relations

culturelles au Quai d'Orsay, alors confiée à Louis Joxe. De sa compétence relèvent les institutions françaises à l'étranger (instituts culturels et lycées français, missions religieuses également), mais aussi les aspects matériels de la diffusion de la culture. Des accords culturels bilatéraux encadrent les échanges de lecteurs en université, les tournées théâtrales, etc. Lors des auditions par

les commissions des Affaires étrangères des deux assemblées, des reproches précis sont régulièrement adressés au Quai d'Orsay : prix élevés des livres, gros retards dans les livraisons de journaux français en Pologne, absence d'une librairie française à Prague¹⁷.

Face à ce qui est décrit comme de la frilosité, les associations d'amitié (« Amitié franco-polonaise », France-URSS, etc.) mettent au contraire en scène l'intérêt mutuel des peuples pour leurs réalisations culturelles. Il ne faudrait pas croire que ces mouvements liés au PCF soient les seules associations fondées pour promouvoir un rapprochement entre la France et les pays d'Europe orientale. Par exemple, pour les relations avec la Pologne, il existe, en mai 1945 : l'association France-Pologne (fondée en 1919 et présidée par Jacques Charpentier); les Amis de la Pologne (également fondée dans l'entre-deux-guerres et présidée par Louis Marin); les Amis de la démocratie en Pologne, à vocation plus intellectuelle; l'Association catholique franco-polonaise; et enfin l'Amitié franco-polonaise (présidée par Frédéric Joliot-Curie), fondée « dans l'esprit de la lutte anti-fasciste et de la défense des libertés démocratiques », c'est-à-dire proche du PCF¹⁸.

La place des associations d'amitié dans le dispositif soviétique d'influence a également été mis en valeur¹⁹. On sait comment, progressivement, seules les associations disposant d'un soutien politique dans le pays homologue réussissent à entretenir un courant d'échange. Les autres, à partir de 1947-1948, ne pourront que soutenir les exilés²⁰. Ce glissement finit par donner aux réseaux communistes l'exclusivité des contacts avec

l'Europe de l'Est, au service d'une vision précise des relations entre États.

Quelle est cette vision? Dans son manifeste constitutif, France-URSS se donne trois buts politiques : « une alliance franco-soviétique s'impose géographiquement pour régler le problème allemand en Europe »; « une collaboration économique entre la France et l'URSS est la base essentielle de la renaissance de notre pays »; s'y ajoute « l'énorme dette de reconnaissance que nous avons contractée envers l'Union soviétique dont les héroïques sacrifices ont sauvé la civilisation et aidé puissamment à la libération de la France ». La « base d'activités » proposée est donc la suivante : « Il doit être clair, pour chaque Français patriote, que l'intérêt national exige le rapprochement franco-soviétique »²¹. C'est le discours qui prévaudra pendant toute l'après-guerre : l'alliance franco-soviétique sera le fondement de la paix en Europe contre tout danger allemand, choisir l'alliance avec l'URSS est un acte patriotique qui assure la sécurité de la France.

En 1944, la nouvelle association veut devenir une organisation de masse (on parle d'une « association de centaines de milliers de membres »), qui rassemble au-delà des partisans du système soviétique : « Tous ceux-là, (amis ou simplement curieux) doivent pouvoir adhérer à "France-URSS" et y rencontrer un climat fervent d'unanimité nationale et de tolérance réciproque ». Au lieu d'une organisation rigide avec carte, timbre, réunions obligatoires, « qui pouvait donner une impression d'embrigadement », il y aura une carte annuelle bon marché. Le public visé est également différent :

Dorénavant, l'effort principal de « France-URSS » visera à toucher les milieux intellectuels (littéraires, scientifiques, artistiques, juridiques, etc...). Il va sans dire que les milieux populaires ne seront pas tenus éloignés pour cela et continueront à trouver leur place dans notre association.²²

Autrement dit, France-URSS est conçue comme un mouvement de masse, transversal et non catégoriel, pour fédérer l'opinion publique autour des thèses du PCF. Ce caractère transversal peut se lire d'une autre manière : l'association est un pivot dans la nébuleuse des associations progressistes qui gravitent autour du PCF. On sait que leur indépendance formelle est maintenue : les figures de premier plan sont rarement des

responsables communistes en vue. En revanche, la suprématie du parti est assurée par l'intermédiaire de militants plus discrets qui assurent une liaison effective et contrôlent, en réalité, l'activité de l'association. De plus, certaines personnalités en vue participent simultanément aux activités de plusieurs associations bilatérales, ce qui contribue à assurer l'unité de vue.

Peut-on dire pour autant que France-URSS et les associations homologues ne sont que le simple relais consentant d'une influence qui s'exercerait à sens unique? Ce serait méconnaître la complexité de l'univers intellectuel d'après-guerre. Vers les associations bilatérales convergent des élites intellectuelles de l'entre-deux-guerres, très engagées alors dans les relations avec l'Est de l'Europe et fascinées par le monde nouveau qui s'y édifie désormais. Ce sont par exemple les enseignants de l'Institut d'Études Slaves : André Mazon, professeur au Collège de France et co-directeur de la *Revue d'études slaves*, est membre du Comité directeur de France-URSS et de France-Tchécoslovaquie. Parmi ces intellectuels qui réactivent des réseaux d'avant la guerre, on peut encore citer le mathématicien Jacques Hadamard qui s'engagera dans le Mouvement de la Paix, ou le professeur de médecine Henri Laugier qui est membre de France-Roumanie²³.

Pour comprendre ce rôle des scientifiques, il faut aussi tenir compte des idéaux scientifiques et modernistes qui prévalent alors dans les idéologies de gauche. Annie Guénard a montré que dans les années 1930, les activités des instituts culturels français en Europe de l'Est avait évolué, à la fois en réponse à l'offensive culturelle de l'Allemagne nazie, très orientée vers les sciences et techniques, et du fait des valeurs défendues par le Front populaire. Le public des instituts français évolue donc : aux élites sociales cultivées s'ajoutent désormais les « milieux économiques, techniques et scientifiques »²⁴. Or, dans l'après-guerre, ces élites techniques joueront un rôle-clé dans la reconstruction des pays de l'Est. À leurs yeux, les relations culturelles seront le moyen d'un progrès scientifique et social : on veut rencontrer des médecins et des architectes, pas des conférenciers.

Enfin, les associations bilatérales ne sont pas marginales dans le paysage politique

français. Au printemps 1947, plusieurs groupes d'amitié avec l'Europe de l'Est sont fondés à l'Assemblée nationale. Cette chronologie tient à la longue transition institutionnelle qu'a connue la France : il n'y a pas d'assemblée stable avant les élections de novembre 1946. En mars, on crée un groupe franco-polonais²⁵. Suivent un groupe franco-roumain²⁶ et un groupe franco-tchécoslovaque²⁷. L'intersection entre ces groupes parlementaires et les associations bilatérales contrôlées par le PCF est importante : Vincent de Moro-Giafferi, président du groupe France-Pologne, est aussi dans le comité de rédaction de *Peuples Amis* (amitié franco-polonaise); Joseph Paul-Boncour préside alors l'association France-Roumanie dont Louis Marin est vice-président (outre qu'il préside la chambre de commerce franco-roumaine)²⁸; jusqu'en 1948 Maurice Schumann est membre du Comité directeur de France-URSS²⁹. Madeleine Braun et Robert Chambeiron sont des membres importants de France-Tchécoslovaquie, dont ils deviennent respectivement vice-président et secrétaire général en 1950, tandis que Jacques Augarde reste membre du Comité directeur³⁰. La guerre froide coupera court à l'activité de ces groupes parlementaires et mettra fin à certaines « doubles appartenances ».

Entre 1945 et 1947, la politique culturelle française en Europe de l'Est, dépourvue de moyens financiers, « ne peut que se structurer autour de ses anciennes filières culturelles en Europe centrale et orientale »³¹. Les associations d'amitié jouent en conséquence un rôle précieux pour relayer l'action officielle. À l'époque, les liens avec le parti communiste ne sont pas un problème : cela correspond au paysage politique de la France d'après-guerre, comme à celui de l'Europe orientale.

L'idée d'une alliance militaire avec l'Europe de l'Est

Le traité franco-soviétique du 10 décembre 1944, première alliance extérieure conclue par la France nouvelle, est un moment dans la conduite de la guerre et dans la préparation de l'après-guerre. Le traité

de Moscou devait en effet être une alliance de revers contre l'Allemagne et une garantie contre un retour de la puissance allemande. Il est aussi perçu comme le premier jalon du retour de la France en Europe orientale³².

l'Allemagne, il demande ce qu'on pense de la frontière Oder-Neisse⁴¹. Face à cela, les Polonais tiennent aux diplomates français un discours très habile, jouant sur la vanité française de grande puissance déchuë, jetant le soupçon sur la fiabilité anglo-saxonne, insinuant qu'un gouvernement stable est un gouvernement de coalition de gauche, et que l'avenir de la France est dans l'alliance des pays progressistes avec l'URSS et contre l'Allemagne⁴².

Ce « front des démocraties progressistes » est-il uni? L'année 1946 voit une hostilité très vive entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, en particulier autour du partage de la Silésie. Dans

ce contexte, il semble bien que ce soient les négociations franco-polonaises qui poussent Prague à proposer une alliance à la France, pour prendre Varsovie de vitesse. Dès septembre 1942, un échange de lettres entre le gouvernement tchécoslovaque en exil et le CFLN avait déclaré nuls et non advenus les accords de Munich. Une déclaration commune, en août 1944, avait ensuite réaffirmé l'amitié entre les deux pays et la volonté de créer les bases d'une alliance durable. En août 1946, Prague remet un projet d'alliance à la France, dont la discussion commence après la signature des traités de paix avec les alliés de l'Allemagne en février 1947.

Les objectifs de Georges Bidault au printemps 1947

Le contexte international est alors bien différent. Les événements s'enchaînent : signature du traité franco-britannique de Dunkerque, échec de la conférence de Moscou sur l'Allemagne, expulsion des ministres communistes des gouvernements italien et français. En Europe orientale, la convergence politique et l'association économique commencent à se transformer en alignement rigoureux sur le modèle soviétique. De leur côté, les États-Unis décident de s'engager durablement dans le renforcement de l'Occident, avec l'aide Marshall et bientôt les premiers contacts secrets sur une alliance militaire, en décembre. Dans le domaine idéologique, à la doctrine Truman en mars répond la doctrine Jdanov en septembre. Celle-ci généralise à l'ensemble des partis communistes le raidissement perceptible depuis l'année précédente en URSS.

La France cherche à retarder l'entrée en guerre froide et la coupure de l'Europe qui s'ensuivrait nécessairement. Au printemps 1947, Georges Bidault ouvre donc des négociations avec la Pologne et la

Tchécoslovaquie pour négocier des traités d'amitié : des liens politiques avec les deux États orientaux les plus tournés vers l'Occident pourra peut-être créer un « pont » européen à l'heure où le fossé se creuse entre les États-Unis et l'URSS⁴³.

Le ministre français des Affaires étrangères souhaite en réalité constituer un double réseau d'alliances, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest. Il s'agit à la fois : de posséder un outil juridique permettant d'influencer les plus occidentaux des pays d'Europe de l'Est; de compenser dans une certaine mesure l'inefficacité croissante de l'ONU; de rassurer l'Est à l'égard de l'alliance franco-britannique; inversement de consolider la position occidentale à la conférence de Moscou. En fin de compte, il espère trouver une forme de « troisième voie » entre l'Est et l'Ouest au moment où la menace soviétique se précise alors que l'Europe ne peut pas encore table sur un engagement américain⁴⁴. Pour Bidault, les négociations avec l'Est sont à comprendre dans le cadre d'une politique d'alliances plus large, pan-européenne, comme il l'explique en février 1947 :

Je suis disposé à considérer que l'ensemble des traités qui sont conclus ou en voie de conclusion par le gouvernement français doit être ouvert à l'accession d'autrui. Il ne s'agit pas de couper l'Europe ni le monde en deux; et c'est notre préoccupation majeure [...]. C'est ce que nous essaierons de faire, mais je pense que si le gouvernement belge ou hollandais, par exemple, ou tout autre, veulent accéder soit à un traité déjà conclu, soit eux-mêmes avoir un traité particulier avec nous, compte tenu de l'ensemble de nos engagements, en ayant soin de les

synchroniser de telle manière que nous ne nous trouvions pas engagés à faire des choses contradictoires avec des gens qui ne soient pas d'accord entre eux, ce sera un moyen excellent de construire un édifice de pactes que nous aurons ensuite à faire vivre par la politique de chaque jour.⁴⁵

L'idée de pactes « à faire vivre par la politique de chaque jour » est importante : il ne s'agit pas de conclure de simples alliances défensives contre l'Allemagne, mais de poser les bases d'une coopération dans tous les domaines, de créer une forme d'intimité quotidienne notamment par des contacts économiques et culturels. Bien que Bidault

cherche ici à défendre les traités avec l'Est, ce sont surtout les grandes lignes de la coopération occidentale qu'il trace : l'« édifice de pactes » est une description avant l'heure du pacte de Bruxelles de 1948. Mais à l'heure où il prononce ces mots, il table encore sur les liens avec l'Europe de l'Est.

La négociation des traités dans le contexte de 1947

La signature des traités de paix avec les anciens alliés de l'Allemagne, le 10 février 1947, est l'occasion de conversations bilatérales de Bidault avec ses homologues est-européens, Modzelewski et Masaryk. Le 13 février, on annonce que la France et la Pologne ont décidé de « réviser les termes » de l'alliance entre les deux pays⁴⁶. Le lendemain, une déclaration franco-tchécoslovaque affirme que la France et la Tchécoslovaquie vont ouvrir des négociations en vue d'un traité d'alliance tourné contre l'Allemagne.

Les négociations sont menées sans hâte, basées sur le projet tchécoslovaque de l'été 1946, et un texte polonais remis le 30 mars 1947. Elles s'inscrivent d'une part dans la dynamique des relations purement bilatérales, avec leurs difficultés propres. Les choses se passent relativement bien avec la Tchécoslovaquie : fin mars 1947, un accord

culturel est signé à Paris⁴⁷. En revanche, les relations commerciales et culturelles franco-polonaises rencontrent de multiples difficultés, « par incompetence ou mauvais vouloir » des administrations polonaises⁴⁸. Le chantage est explicite : en juin, une note polonaise rappelle qu'on ne peut espérer aucun déblocage, notamment sur la question du charbon, tant que Varsovie n'aura pas eu de réponse au projet de traité remis en mars⁴⁹. Paris estime au contraire qu'il faut assainir les relations commerciales et financières pour discuter sereinement d'une alliance.

Les négociations butent surtout sur la clause d'aide mutuelle contre l'Allemagne et contre tout État associé à l'Allemagne. Cette formulation, commune à tous les traités signés entre pays de l'Est, est défendue par tous les partis politiques orientaux, pour des raisons parfois opposées, comme Hubert Ripka le rappelle pour la Tchécoslovaquie :

Les communistes déclarèrent immédiatement que le contre-projet français était inacceptable. Les autres partis n'étaient pas non plus satisfaits. Nous désirions que l'engagement d'assistance mutuelle jouât également contre les alliés possibles de l'Allemagne. Nous pensions surtout à la Hongrie dont la politique dirigée par le communiste Rakosi n'était pas moins nationaliste que celle de l'amiral Horthy.⁵⁰

Les tensions sont à l'époque assez fortes entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie, notamment à cause du problème des minorités nationales⁵¹. Le traité avec la France est donc clairement un projet plus complexe qu'une

simple manœuvre téléguidée par Moscou. Le prestige national joue aussi son rôle. Par exemple, en avril 1947 la rumeur court à Varsovie que le pacte franco-tchécoslovaque va bientôt être signé. Vive émotion en Pologne :

Entre recherche de la sécurité et affirmation internationale

Pourquoi la France envisage-t-elle de signer des alliances bilatérales avec des pays de l'Est? Au printemps 1945, Paris veut surtout préserver l'alliance franco-soviétique de décembre 1944, mais pense aussi à une alliance avec la Grande-Bretagne, et au « rôle traditionnel de la France comme protectrice des petites et moyennes puissances »³³.

L'URSS et le PCF sont à l'époque très favorables à la conclusion d'une alliance formelle entre la France et des États de l'Est européen, désormais sous influence soviétique. En août 1945, Duclos déclare ainsi à un journal polonais que « l'alliance franco-polonaise sera un complément naturel du pacte soviétique »³⁴. Les motivations soviétiques sont multiples : lier une France « progressiste » à l'URSS, tout comme on l'a fait avec la Tchécoslovaquie (décembre 1943), la Pologne et la Yougoslavie (avril 1945); et, en liant la France à l'Est, la détourner des projets de « bloc occidental » que l'on a vu

ressurgir pendant l'été 1945. Lors d'un entretien avec Staline, le 14 novembre 1945, Gomulka avait demandé si la Pologne pouvait conclure un pacte d'assistance mutuelle avec la France. La réponse fut positive, à condition qu'il « se conforme entièrement à l'esprit du pacte d'assistance mutuelle conclu entre la Pologne et l'URSS »³⁵. Il s'agit notamment de la clause d'automaticité en cas d'agression allemande ou d'un tiers.

Les gouvernements orientaux ont également leurs propres objectifs. La Pologne recherche prioritairement une garantie pour la ligne Oder-Neisse : après l'accord polono-soviétique du 4 octobre 1945 qui en reconnaît le tracé, Varsovie cherche à Paris une garantie occidentale. On comprend mieux pourquoi, dès novembre 1945, un projet polonais est remis au chargé d'affaires français³⁶. Cela dit, les Polonais se méfient quand les Français présentent l'alliance comme un pont Est-Ouest :

Cette perspective ne pouvait manquer d'inquiéter Varsovie car elle menait tout droit à la création d'un bloc de « pays moins importants entre l'Est et l'Ouest », dont la France aurait bien sûr été l'instigatrice, formule qui somme toute n'était pas très éloignée des alliances que la France avait conclues dans l'entre-deux-guerres avec certains pays d'Europe centrale et orientale.³⁷

De son côté, la sous-direction d'Europe orientale du Quai d'Orsay est méfiante à l'égard des arrières-pensées de la grande puissance qui « patronne » l'offre polonaise. En encourageant une alliance franco-polonaise, est-ce que l'URSS ne chercherait pas en réalité à empêcher une alliance franco-britannique et un bloc occidental?³⁸ Il faut donc temporiser : on acceptera le principe d'une alliance bilatérale avec la Pologne, mais en subordonnant sa conclusion à « la pratique d'une amitié éprouvée », c'est-à-dire au règlement des litiges (dettes polonaises, indemnisation pour les nationalisations, reprise de relations économiques et culturelles, etc.).

À partir de février 1946, un projet polonais est discuté. Trois aller-retours sont nécessaires pour aboutir à un texte accepté par les deux parties, le 19 juin. Les points d'achoppement étaient prévisibles : garantie

de la frontière Oder-Neisse, engagement de la France à consulter la Pologne sur les questions allemandes, absence de référence à l'ONU. Pied à pied, on négocie une formulation qui n'engagera pas la France dans cette voie.

Les diplomates français sont en effet méfiants. À Londres, René Massigli affirme : « L'amitié polonaise, comme l'amitié italienne à laquelle elle ressemble à tant d'égards, n'est pas de celles auxquelles il convient de trop sacrifier »³⁹. Surtout, elle n'apporte rien en termes de sécurité : « nous devrions nous fixer comme règle absolue de ne pratiquer la politique d'assurances mutuelles contre l'Allemagne qu'avec des pays aussi forts ou plus forts que nous », ou bien indispensables à la défense française comme la Belgique et les Pays-Bas⁴⁰. À Moscou, Catroux rappelle que derrière ce traité, il y a un chantage réel : quand on questionne Molotov sur la Rhénanie pour

On estime en effet ici qu'un tel pacte ne devrait, à tout le moins, être conclu que lorsque le gouvernement français se sera mis d'accord avec le gouvernement polonais sur le texte de l'accord qui doit lier nos deux pays.⁵²

On retrouve la même rivalité qu'en 1946, entre deux États pourtant liés depuis le 10 mars par un traité d'alliance. En réalité, la Pologne cherche elle aussi des assurances à l'Ouest. Cyrankiewicz, le président du Conseil polonais, déclare en avril 1947 à Pertinax que « le voisinage de l'URSS était pour la Pologne "à la fois une sauvegarde et une servitude" [souligné dans le texte] ». En 1944, le voisinage de l'URSS a évité à la Pologne une guerre civile comme en a connu l'Espagne. Mais c'est aussi une servitude : « Il ne faisait pas de doute que si les élections avaient été défavorables à l'Union soviétique lors du scrutin du 19 janvier les dirigeants du Kremlin n'auraient pas hésité à faire immédiatement intervenir l'Armée rouge en Pologne », affirme Cyrankiewicz. Bref, la Pologne voudrait réaliser une transformation socialiste du pays, mais sans « copier servilement » l'URSS⁵³. L'alliance avec la France serait ainsi un moyen de préserver une voie nationale.

La campagne pour la conclusion d'alliances avec l'Europe de l'Est se déroule également dans l'opinion publique française. Dès le début de l'année 1947, avant même que les conversations officielles ne s'ouvrent, la presse pro-soviétique défend avec vigueur le

L'échec des négociations

Pourtant, dès avril 1947, conséquence directe de la conférence de Moscou, Bidault ne souhaite plus ces alliances. Le 14 avril, il s'entretient avec Bevin, qui lui demande si la France compte continuer les négociations avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Bidault répond qu'il a été « essentiel », à un certain moment, pour des raisons de politique intérieure, de témoigner de l'intérêt envers ces alliances; ce n'est plus le cas (« That need has now passed »). De plus, Prague vient de signer un traité avec Sofia, et la France n'a pas envie de donner l'impression qu'elle s'aligne sur la Bulgarie. En ce qui concerne la Pologne, le

thème de l'alliance orientale. En janvier 1947, l'« amitié franco-polonaise », association proche du PCF, crée une nouvelle revue pour défendre les buts internationaux de la Pologne : reconnaissance de la ligne Oder-Neisse, contrôle international de la Ruhr, dénazification rigoureuse de l'Allemagne, intérêts communs de la Pologne et de la France face à la menace allemande, etc. *Peuples Amis* doit servir à relayer dans l'opinion publique les thèses que l'URSS défendra à la conférence de Moscou⁵⁴.

Exactement au même moment, *Parallèle 50* défend l'idée d'une alliance de la France à l'Est. L'éditorial du 25 janvier 1947 explique que la consolidation des institutions françaises, avec l'élection présidentielle, doit aller de pair avec une politique qui consolide la position française en Europe : les liens avec la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie sont ici essentiels. La conférence de Moscou sera « une occasion magnifique pour regagner la confiance qui a été mise à mal par la politique de Munich »⁵⁵. On retrouve ici deux thèmes récurrents du discours oriental : pour redevenir une grande puissance, la France doit s'allier avec l'Europe orientale; pour recouvrer sa légitimité morale, elle doit marcher avec l'URSS.

traité serait pour plus « beaucoup plus tard » (« That would come much later »)⁵⁶.

Les traités orientaux ont en fait été un élément important dans la réflexion de Bidault : la façon dont l'URSS veut les transformer en « système diplomatique anti-américain » le frappe et le mène à admettre que la guerre froide est une réalité. Les événements de 1947 (interdiction aux pays orientaux de participer au plan Marshall, création du Kominform et surtout grèves de l'automne 1947) confirmeront cette orientation⁵⁷. Enfin, dernier élément, le PCF cesse de souhaiter l'alliance entre la France et

la Tchécoslovaquie à partir du moment où il est expulsé du gouvernement, le 5 mai⁵⁸.

La négociation va cependant se poursuivre, à la fois par souci politique (tenter de conserver des liens Est-Ouest malgré le fossé croissant) et par logique de chancelleries (on n'interrompt pas sans raison une négociation en cours). De manière prévisible, les négociations d'alliance avec l'Est ont achoppé sur les points qui faisaient déjà litige en 1946 : l'identification de l'adversaire

(l'Allemagne, ou l'Allemagne et tout État s'y associant), l'identification de la menace (une menace d'agression allemande, ou les mesures pouvant contribuer à une agression), l'automatisme de l'alliance, la référence à l'ONU. Le compromis est de moins en moins possible à mesure que le fossé se creuse entre l'Est et l'Ouest. L'intérêt et l'ambiguïté de ces négociations résident justement dans ce glissement : à l'Est comme à l'Ouest, on agit en fonction de la situation internationale, mais aussi des préoccupations intérieures.

Les contacts économiques dans la guerre froide : enjeux et discours

Le commerce Est-Ouest, un enjeu

Le déclin progressif du commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe à partir de 1948 est le résultat de plusieurs phénomènes qui se conjuguent : la modification des courants commerciaux pendant la guerre, l'effet des nationalisations dans les pays d'Europe orientale et leur faiblesse économique persistante. À cela s'ajoutent les politiques volontairement suivies à l'Ouest comme à l'Est, et qui se renforcent à mesure que la tension monte entre les blocs. Les contacts économiques entre les deux blocs, en effet, deviennent rapidement un enjeu politique : dans l'hypothèse d'un conflit ouvert à plus ou moins long terme, il ne faut pas renforcer le potentiel de l'adversaire (c'est le rôle du COCOM créé à l'instigation des États-Unis⁵⁹). Inversement, le commerce crée une dépendance économique et favorise les influences étrangères : c'est pourquoi l'URSS oriente le commerce de ses satellites vers sa propre économie, tout en créant le Conseil d'assistance économique mutuelle pour donner l'apparence de l'égalité au pillage de l'Europe de l'Est par l'Union soviétique en reconstruction.

Autant le refus oriental de participer au Plan Marshall avait été un tournant majeur dans le domaine politique, autant, dans le domaine économique, les choses sont moins simples. Les négociations techniques suivent leur propre dynamique, même si la tension internationale fait rapidement sentir ses effets. À l'été 1947

en tout cas, l'ouverture de la conférence de Paris sans l'Europe de l'Est n'empêche pas la conclusion, fin juillet, d'un accord sur les relations commerciales entre la Tchécoslovaquie et la bizonie anglo-saxonne en Allemagne⁶⁰. Prague vient de refuser de participer à la conférence sur le Plan Marshall, mais entend rester un État charnière entre les deux blocs en formation. D'autre part, l'accord avec la bizonie est l'étape manquante pour restaurer le commerce tchécoslovaque avec l'Allemagne : avant la guerre, la Tchécoslovaquie lui vendait 60% de sa production⁶¹. Au printemps 1948, Gregor, ministre tchécoslovaque du Commerce extérieur, parle de « tout mettre en œuvre pour développer ses échanges avec la zone dollar »⁶². De fait, en 1949 plus de la moitié du commerce extérieur tchécoslovaque se fait encore avec l'Occident⁶³.

La tendance générale est cependant à une diminution spectaculaire du commerce entre les démocraties populaires et le monde occidental. Outre le problème des nationalisations et des dettes antérieures, le principal facteur est la politique économique et commerciale qu'impose l'URSS, dont le but est de rendre dépendants les pays de la sphère soviétique⁶⁴. On connaît bien les moyens de cette politique : réparations, entreprises mixtes, accords de commerce. D'autre part, l'orientation de la production des démocraties populaires au service des besoins

soviétiques prive ces pays de surplus exportables vers l'Occident.

À mesure que le système stalinien se met en place à l'Est, les Occidentaux utilisent de plus en plus l'arme économique pour protester contre les mesures politiques prises à leur encontre : fermeture d'écoles et d'instituts culturels, emprisonnements d'Occidentaux, mesure de rétorsion contre les représentants diplomatiques. Le commerce français avec l'Europe de l'Est passe par la négociations d'accords annuels qui établissent des listes de biens importables ou exportables, et la quantité maximale échangeable. Chaque année, ces accords doivent être reconduits ou renégociés, ce qui impose un rythme dans l'ensemble indépendant du contexte politique. Par exemple, en août 1947, un accord commercial pour un an est signé entre la France et la Pologne : outre des produits agricoles et industriels (véhicules), la France exportera notamment 100000 tonnes de phosphates et 100000 tonnes de minerai de

fer, tandis que la Pologne exportera 1 million de tonnes de charbon⁶⁵. De même la France signe un accord économique avec la Tchécoslovaquie en août 1948, avec la Pologne en décembre 1948, avec la Hongrie en décembre 1949.

Évidemment, les tensions politiques pèsent sur les négociations commerciales, qui sont un moyen de rétorsion. Le cas le plus célèbre est celui des négociations franco-soviétiques lancées en octobre 1947 pour remplacer l'accord commercial de décembre 1945. En représailles à l'affaire du camp de Beaugard, qui avait entraîné l'expulsion de la mission de rapatriement soviétique en France, accusée d'activités subversives, l'URSS refuse le 9 décembre les visas à la délégation⁶⁶. On peut encore mentionner la grosse crise qui s'ouvre en novembre 1949 entre la France et la Pologne (affaire d'espionnage à laquelle le consulat français à Stettin aurait été mêlé) : les négociations ne reprendront pas avant l'hiver 1950-1951⁶⁷.

Le commerce Est-Ouest, un slogan

Le commerce Est-Ouest est malgré tout un thème important dans la propagande communiste. Les arguments relèvent à la fois du politique et de l'économique, de l'intérêt et de la peur, de la menace et de la séduction. En juin 1948, Robert Chambeiron, député progressiste des Vosges et membre de la Commission économique de l'Assemblée nationale, développe les arguments suivants. Le commerce avec l'Est est nécessaire, maintenant que les illusions sur l'aide Marshall se dissipe ; il est possible car il y a des marchés ; il est urgent car l'Allemagne n'a pas encore reconquis des marchés dont elle occupait 40% avant la guerre ; il est sûr car la planification crée des débouchés certains⁶⁸. Ce discours évidemment passe sous silence les difficultés concrètes que rencontrent les démocraties occidentales dans leurs négociations avec les démocraties populaires.

Une campagne habile et intense s'ouvre ainsi en 1948 dans la presse liée aux réseaux communistes, comme *Peuples Amis, France-*

URSS, etc. Donnons-en un exemple. En octobre 1948, John Platt-Mills, député travailliste et membre actif de l'association Grande-Bretagne-URSS, publie un article sur les possibilités commerciales de la Tchécoslovaquie. Fait inhabituel : l'article est accompagné d'une carte d'Europe où des traits relient Prague aux grandes capitales européennes, avec des lacunes intéressantes (Berlin, Rome, Copenhague, Budapest, l'Espagne), qui correspondent aux anciens ennemis ou à ceux qui ont collaboré avec l'Allemagne nazie. Sur cette carte, aucun rideau de fer n'est perceptible⁶⁹. Sur la même page, un autre article lançant un « cri d'alarme » contre le retour commercial de l'Allemagne⁷⁰ : on joue à la fois sur l'intérêt économique et la peur de la concurrence, avec un sous-entendu historique discret.

Pour les milieux pro-occidentaux également, la question du commerce Est-Ouest est avant tout politique. La position

française sur les indemnités relève en partie d'une approche légaliste : les rapports entre États sont réglés par une série de principes internationaux, et ceux-ci doivent aussi prévaloir dans les rapports avec le bloc de l'Est qui cherche à se prévaloir d'une nouvelle « légalité socialiste ». C'est aussi une approche morale : l'intérêt économique ne

justifie pas tous les renoncements. Cela étant, il est nécessaire de maintenir un courant commercial minimal. Dès la création de la RDA, par exemple, on admet qu'il ne faut pas gêner le commerce avec le nouvel État, à condition qu'il se fasse par le truchement d'organismes techniques et sous couvert de la mission soviétique de contrôle :

Étant donnée la nécessité de favoriser les échanges entre les deux parties de l'Europe, il n'y a pas lieu de faire obstacle aux contacts commerciaux indispensables entre les pays occidentaux et l'État allemand de zone orientale. Ces contacts devront, cependant, être pris selon une procédure propre à n'impliquer aucune reconnaissance *de facto* ou *de jure* de la « République démocratique allemande ».⁷¹

Les hommes politiques français nourrissent eux aussi des arrières-pensées politiques. Pour certains, les contacts économiques permettent de placer des pions pour l'avenir, quand une détente libérera les échanges; de plus, ils participent d'une politique de puissance et de présence internationale. Ceci ressort très clairement d'un débat entre sénateurs de la Commission des Affaires étrangères en février 1951. On discute alors des relations entre la France et la Yougoslavie et de la reconduction de l'aide occidentale. Léo Hamon plaide pour le maintien de la contribution française, qui prouve que la France accepte d'entretenir des relations normales avec un pays socialiste, et donc qu'une coexistence pacifique est possible. René Coty demande s'il est utile que la France donne 6 milliards de francs, alors que les échanges économiques sont faibles; il

vaudrait mieux suivre l'exemple de la Belgique, qui malgré un commerce fructueux avec la Yougoslavie avant-guerre s'est retirée du groupe des bailleurs. Léo Hamon a alors une réponse où l'on reconnaît le gaulliste: « il est indispensable que nous restions l'un des trois grands et non le premier des petits »⁷².

Cette réplique est importante à retenir : Léo Hamon fait partie de ce groupe de parlementaires gaullistes que leur opposition à la CED conduira à un rapprochement avec le parti communiste. Ces contacts, doublés d'un intérêt précoce pour l'Europe de l'Est, en feront à partir de 1955 un promoteur du rapprochement avec l'URSS au nom du réalisme, de la détente et de l'équilibre des puissances. En attendant, ce sont les associations communistes qui ont l'exclusivité des contacts avec l'Europe de l'Est.

Les associations bilatérales dans la guerre froide

Le discours communiste sur la solidarité entre peuples s'appuie sur un réseau d'associations bilatérales. Progressivement, à mesure que les contacts avec le bloc

soviétique s'amenuisent, les associations tendent à devenir le seul lien non étatique entre les pays.

Une domination absolue des communistes?

On a tendance, quand on évoque ces associations d'amitié Est-Ouest, à les décrire comme de simples émanations du parti communiste, suivant mécaniquement la ligne

du PCF qui l'impose par le truchement de ses représentants. C'est partiellement vrai mais, même après le déclenchement de la guerre froide, les choses sont plus complexes.

Par exemple, durant l'hiver 1950-1951, un désaccord sérieux s'élève au sein du Comité directeur de l'amitié franco-polonaise concernant la validité de la frontière Oder-Neisse, que la RDA et la Pologne viennent de reconnaître et de délimiter. Henri Roser, un pasteur protestant, désapprouve en octobre la position officielle de l'association⁷³. En février 1951, le Comité directeur se réunit pour en débattre; Roser est absent⁷⁴. Les entrefilets parus dans la revue de l'association ne donnent pas davantage de détails, et l'on ne sait pas en quoi consiste le désaccord. On se doute que la session de février 1951 est une condamnation en bonne et dûe forme des positions de Roser, dont l'article regrette qu'il ne soit pas venu s'expliquer. Tout de même, il est intéressant de constater que le voile habituellement jeté sur le fonctionnement interne des associations communistes a été levé sur cet incident précis. Par ailleurs, Roser restera membre du Comité directeur durant toutes les années 1950.

De leur côté, les publications internes révèlent de réelles crises. C'est le cas de

Le 1^{er} septembre 1948, le speaker de Paris invitait les auditeurs de Tchécoslovaquie à appeler les numéros libres du Ministère de l'Information à Prague, numéros qu'il a répétés deux fois, afin que les auditeurs les retiennent. Le sens de cette manœuvre était évident. On l'appelle en langage clair : invitation au sabotage.⁷⁵

Comme Hirsh « ne nie pas », le député progressiste conclut que ces propos sont incompatibles avec l'appartenance au Comité directeur de France-Tchécoslovaquie. Bochet, Faucher et Hirsch démissionnent de l'association, et avec ceux qui les ont suivi fondent en décembre l'Amitié franco-tchécoslovaque avec les milieux émigrés tchécoslovaques⁷⁶.

L'hiver 1949-1950 est également le moment d'une crise majeure autour de la Yougoslavie de Tito, dont l'enjeu est la liberté des mouvements progressistes français à l'égard du communisme⁷⁷. À l'automne 1949, plusieurs intellectuels se rendent en Yougoslavie. C'est le cas de Jean Cassou, et d'une délégation d'*Esprit* comprenant Jean Baboulène, Henri Quéffelec et Jean-Marie

l'association France-Tchécoslovaquie à la fin de l'année 1949. Lors de l'assemblée générale du 30 octobre 1949, un rapport très critique du secrétaire général, Lucien Bochet, met le feu aux poudres. Soutenu par le président de l'association, le général Faucher, il critique une résolution adoptée en octobre 1948. Selon ce texte, l'association agirait désormais en collaboration avec le gouvernement tchécoslovaque : autrement dit, elle s'engageait à soutenir les positions du gouvernement issu du coup de Prague. Madeleine Braun (députée communiste et vice-présidente de l'association), soutenue par Alfred Fichelle (secrétaire général de l'Institut d'études slaves), contre-attaque : le secrétariat général a souvent été maladroit, ce qui a compromis les relations avec l'association homologue. Robert Chambeiron intervient ensuite pour critiquer les émissions de radio à destination de la Tchécoslovaquie supervisée par Hirsch. Son but est de démontrer que Hirsch est en réalité un « adversaire » des autorités tchécoslovaques :

Domenach. Sans fermer les yeux sur le caractère dictatorial du régime, ils affirment que les accusations anti-titistes sont fausses. Cassou défend en particulier le caractère socialiste de la Yougoslavie. En conséquence, il est démis de ses fonctions de président du Conseil national des écrivains. Lui et Domenach sont également exclus du Mouvement de la Paix en février 1950⁷⁸. Ajoutons que Jean Cassou était membre du Comité directeur de France-Tchécoslovaquie, et assiste à l'assemblée générale que nous avons décrite. Il n'en dit rien dans ses mémoires, mais consacre quatre pages à opposer « associations pour la libération et associations pour la domination », ce qui ne laisse aucun doute sur son choix de l'automne 1949⁷⁹.

La chronologie de ces crises est intéressante : dans la plupart des associations d'amitié Est-Ouest, le tournant de la guerre froide n'est véritablement pris qu'en 1949. Il pourrait s'agir d'une stratégie d'épuration commanditée par Moscou : après avoir affermi sa main-mise sur l'Europe orientale par les campagnes « anti-cosmopolites » et avoir créé un front commun au nom de la défense de la paix (le Kominform adopte officiellement ce concept en novembre 1949), l'Union soviétique parachèverait l'entreprise en éliminant des organisations occidentales les

éléments les plus douteux. Mais on peut aussi considérer qu'il a fallu un certain temps aux progressistes occidentaux pour prendre la mesure de la guerre froide. Après l'espoir incarné par Wrocław puis Pleyel, la désillusion aurait saisi les milieux favorables à l'entente avec l'Est. Leur tentative de reprendre la main sur les associations d'amitié, en réaction notamment aux procès politiques en Bulgarie et en Hongrie et aux révélations sur le Goulag, se serait soldée par l'échec et l'expulsion.

Quelle France pour quelle Europe de l'Est?

Les associations pro-communistes, progressivement épurées, s'arrogent peu à peu un monopole sur les contacts avec les pays de l'Est, à cause du système des invitations. Quel est leur discours? Premièrement, elles affirment que la France a sa place en Europe de l'Est. Les revues insistent sur la demande orientale, le prestige de la langue française, l'insuffisance des moyens développés. *Parallèle 50* revient régulièrement sur l'importance du français en Europe de l'Est, décrivant son prestige « extraordinaire » du français en Hongrie, sa diffusion en Pologne, y compris chez les mineurs, l'intérêt pour l'histoire française en URSS, le

« rayonnement culturel » français en Bulgarie⁸⁰. Quant aux revues bilatérales (*Peuples Amis, France-URSS, France-Roumanie, France-Hongrie*), c'est leur fonction même de rendre compte des manifestations culturelles dans l'un et l'autre pays et de démontrer que l'amitié entre les peuples est une réalité vivante.

Ces attentes ne sont cependant pas inconditionnelles : la France doit faire la preuve de son progressisme, et surtout de son engagement anti-allemand. Louis Martin-Chauffier le montre bien dans un article écrit à l'issue d'une tournée en Europe de l'Est :

Les Hongrois voudraient que notre langue et notre littérature remplacent l'influence allemande traditionnelle. Chez les Tchèques, l'amitié pour la France se nuance de l'immense déception de Munich. On sent planer une crainte : « Il ne faudrait pas que ce soient les mêmes qui reviennent au pouvoir en France... » En Moravie et en Slovaquie, on sait moins le français qu'en Bohême, mais la France bénéficie de la haine et de l'horreur de l'Allemand.⁸¹

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les arguments s'entremêlent : à la demande culturelle répondent les possibilités économiques, et les deux forment le socle d'une coopération étroite pour la sécurité européenne, c'est-à-dire la sécurité contre l'Allemagne. Mais au-delà des questions stratégiques, si la France doit entretenir des relations avec l'Europe de l'Est, c'est que l'avenir s'y trouve désormais.

Yves Farge tient des propos révélateurs quand il évoque ce « rideau de fer dont on se sert pour tracer la ligne de partage des intérêts et des pensées et qui, si on en abuse, est bien capable d'isoler la France du monde qui pense et qui croit à la vie »⁸². « Le monde qui pense », par opposition à celui qui ressasse, est aussi celui qui « croit à la vie » au lieu de parier sur la guerre et la destruction. Comme l'explique un article de *Parallèle 50* en avril 1949, l'Europe est plus qu'un continent : c'est

une entité civilisationnelle et culturelle, que l'Est incarne désormais. Il doit la défendre, ce qui légitime les mesures de rétorsion contre les instituts culturels occidentaux liés aux services secrets⁸³. La mission sociale de la culture justifie que les pays de l'Est fassent un choix dans les productions culturelles

occidentales : ils s'intéressent à ce qui les aide à construire leur propre modèle culturel⁸⁴.

La France est donc invitée à rejoindre le projet humaniste qui traverse l'histoire européenne et trouve son achèvement dans la construction du socialisme. André Bonnard, professeur de langue et littérature grecques à l'Université de Lausanne, explique au printemps 1949 cette filiation :

L'humanisme grec... l'humanisme occidental n'ont jamais été le bien de tous. Ils n'existaient en quelque sorte que par délégation, pour une élite qui montait la garde autour de la culture. Les esclaves antiques, les coolies et les nègres ont connu les coups de leurs maîtres, et leur armes, non leur culture. Pour la première fois — depuis l'apparition du christianisme, qui l'avait entrevu — le problème de la participation de tous les hommes à un trésor commun et, dans le cas donné, au vaste trésor de la civilisation est posé avec franchise, avec rigueur : et c'est l'humanisme soviétique qui le pose.⁸⁵

Les associations bilatérales entreprennent ainsi, à partir de 1949, de démontrer que le véritable humanisme est en train de s'élaborer en Europe de l'Est, là où chacun a accès à la culture et au beau, sans qu'il soit réservé à l'élite sociale au pouvoir⁸⁶. On sait à quel point tout ceci relève d'une propagande

intentionnelle et mensongère. En retour, le discours de la France ne sera reçu que dans la mesure où il étaye le discours officiel. En quelques années, la guerre froide transforme donc radicalement leurs relations de la France avec l'Europe de l'Est, ne laissant subsister que des liens fragiles et étroitement contrôlés.

NOTES :

¹ Guénard, Annie, « Les attentes de l'Est européen : sincérités et ambiguïtés observées », in Du Réau, Élisabeth (dir.), *Europe des élites? Europe des peuples? La construction de l'espace européen, 1945-1960*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998, p. 151-161.

² Pour des synthèses claires sur le rôle du panslavisme en Europe orientale au XIX^e siècle voir, dans le volume édité par Gérard Beauprêtre (*L'Europe centrale. Réalité, mythe, enjeu, XVIII^e-XX^e siècle*, Éditions de l'Université de Varsovie, 1991), les contributions suivantes : Kuk, Leszek, « Le "slavisme polonais" et le "panslavisme russe" au XIX^e siècle. à la recherche d'une formule nouvelle de l'Europe orientale », p. 307-317; et Skowronek, Jerzy, « Panslavisme, slavophilie et reconstruction politique de l'Europe centrale au XIX^e siècle », p. 319-328. Voir également Horel, Catherine, « L'Europe danubienne, nostalgie ou idée d'avenir? », in Girault, René, et Bossuat, Gérard (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 13-37.

³ Djilas, Milovan, *Conversations avec Staline*, Paris, Gallimard, 1971, p. 59.

⁴ *Ibid.*

⁵ Archives du ministère français des Affaires étrangères (ci-après MAEF), série Europe 1944-1960, sous-série Pologne, vol. 162, fol. 111; dépêche de Baelen, *Survivance du panslavisme*, Varsovie, 3 mai 1950, no. 337/EU.

⁶ *Ibid.*, sous-série Généralités, vol. 29, fol. 132-136; dépêche de Dejean, *Le néo-slavisme*, Prague, 12 juillet 1946, no. 1004.

⁷ *Ibid.*, fol. 119-120; télégramme de Dejean, Prague, 8 avril 1946, no. 551.

⁸ *Ibid.*, fol. 1-24; projet de note, *L'URSS et le monde slave*, sans date [vraisemblablement juillet 1945].

⁹ *Ibid.*, sous-série Pologne, vol. 59, fol. 46-53; télégramme surchiffré de Fouchet, Lublin, 3 mars 1945, no. 18.

¹⁰ Laptos, Józef, « Le "rideau de fer", bastion ou gouffre? Échafauder un bastion antioccidental en Pologne communiste après 1945 », in Cœuré, Sophie, et Dullin, Sabine (dir.), *Frontières du communisme*, Paris, La Découverte, coll. « echerche », 2007, p. 216-231.

¹¹ Fouchet, Christian, *Au service du général de Gaulle. Londres 1940. Varsovie 1945. Alger 1962. mai 1968*, Paris, Plon, 1971, p. 75.

Sur les négociations de l'après-guerre : Borodziej, Włodzimierz, « Polen und Frankreich 1945-1947. Versuch zur Belebung einer alten Allianz », *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 1988, vol. 36, no. 1, p. 79-111, et Laforest, Christophe, « Arrières-pensées et illusions. Les tentatives de renouvellement de l'alliance franco-polonaise, 1945-1947 », *Revue des études slaves*, Paris, vol. 71, no. 2, 1999, p. 263-278. Sur les relations franco-tchécoslovaques, voir par exemple Marès, Antoine, « Franco-Czechoslovak Relations from 1944 to 1948 or the Munich Syndrom », in Varsori, Antonio, et Calandri, Elena (dir.), *The failure of peace in Europe. 1943-1948*, Basingstoke, Palgrave, Cold War History Series, 2002, p. 104-122. Cet article met particulièrement en valeur la place de la menace allemande dans la perception tchécoslovaque des alliances avec la France et l'URSS. En français, voir par exemple Lacaze, Yvon, « Les rapports franco-tchécoslovaques de la libération au "coup de Prague", février 1948 », *Revue d'histoire diplomatique*, no. 1998/1, p. 3-35. Voir également Fejtő, François, « Un pont qui n'a pu être construit: le projet de traité franco-tchécoslovaque », *Politique étrangère*, 1976, no. 1, p. 5-11, et Sallé, Isabelle, « Les relations politiques et diplomatiques entre Paris et Prague (juin 1947-1948) », in Du Réau, Élisabeth (dir.), *Regards croisés et coopération en Europe au XX^e siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1996, p. 103-115.

³³ Soutou, Georges-Henri, « La France et la création de l'ONU, 1944-1946 », *8e Conférence internationale des éditeurs de Documents diplomatiques. Des États et de l'ONU*, Berne, Peter Lang, 2008.

³⁴ MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 59, fol. 93-94.

³⁵ Werblan, Andrzej, « The conversation between Władysław Gomułka and Josef Stalin on 14 November 1945 », *CWIPH Bulletin*, hiver 1998, no. 11, p. 139.

³⁶ MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 59, fol. 121; télégramme de Beausse, Varsovie, 2 novembre 1945, no. 113.

³⁷ Laforest, Christophe, « Arrières-pensées et illusions. Les tentatives de renouvellement de l'alliance franco-polonaise, 1945-1947 », *Revue des études slaves*, Paris, vol. 71, no. 2, 1999, p. 226.

³⁸ MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 59, fol. 127-130; note de H. Roux (sous-direction d'Europe orientale) pour le Ministre, *D'un projet de pacte franco-polonais*, 26 novembre 1945.

³⁹ *Ibid.*, fol. 239-243; dépêche très secrète de Massigli, *Projet de déclaration franco-polonaise*, Londres, 17 mai 1946, no. 1613.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*, fol. 255; télégramme secret de Catroux, Moscou, 24 mai 1946, no. 1183/85.

⁴² Voir par exemple les propos du président du Conseil polonais, Osobka-Morawski, en septembre 1946 (MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 60, fol. 71-73; télégramme secret de Garreau, Varsovie, 17 septembre 1946, no. 1405).

⁴³ Soutou, Georges-Henri, « Georges Bidault et la construction européenne, 1944-1954 », in Bernstein, Serge, Mayeur, Jean-Marie, et Milza, Pierre (dir.), *Le MRP et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 1993, p. 200.

⁴⁴ Soutou, Georges-Henri, « Les dirigeants français et l'entrée en guerre froide : un processus de décision hésitant (1944-1950) », *Le Trimestre du monde*, 3^e trimestre 1993, p. 141.

⁴⁵ Archives du Sénat, 25S1 (Commission des Affaires Étrangères, 1947), fol. 59-60; séance du 26 février 1947.

⁴⁶ Une convention culturelle est signée le 19 février, et le communiqué commun sur le renouvellement de l'alliance est publié le 20 février.

⁴⁷ *Parallèle 50*, no. 35, 29 mars 1947, p. 1.

⁴⁸ MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 60, fol. 185-189; télégramme secret sans signature, Varsovie, 12 mai 1947, no. 1012/28.

⁴⁹ *Ibid.*, vol. 60, fol. 222; télégramme réservé non signé, Varsovie, 9 juin 1947, no. 1205.

⁵⁰ Ripka, Hubert, *Le coup de Prague. Une révolution préfabriquée*, Paris, Plon, 1949, p. 77-78.

⁵¹ En mai 1947, après deux mois de difficultés pour mettre en œuvre celui de février 1946 sur l'échanges de populations. Ce n'est pas avant le mois de septembre 1947 que les deux pays décident d'établir des relations diplomatiques normales, dans un contexte international désormais changé.

⁵² MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 60, fol. 173; télégramme réservé de Beausse, Varsovie, 23 avril 1947, no. 867/68.

⁵³ *Ibid.*, vol. 63, fol. 214-215; télégramme réservé de Beausse, Varsovie, 11 avril 1947, no. 763/68.

⁵⁴ Le no. 2, paru en avril 1947, rassemble des articles au titre explicite : « Nous ne demandons pas vengeance, mais seulement justice », par Édouard Herriot (sous-titre: « Sécurité, sécurité encore, sécurité toujours... »); « L'Allemagne et l'éternel Retour [pangermaniste] » par Edgar Morin; « L'Oder frontière stratégique de la Pologne »; « Le rôle des Provinces de l'Ouest dans l'économie et la reconstruction polonaises ».

⁵⁵ *Parallèle 50*, no. 31, 25 janvier 1947; « Alliances souhaitables », p. 1 et 8.

⁵⁶ PRO, FO 371, 65969, no. N4765/1947; note de Pierson Dixon, *French Treaties with Poland and Czechoslovakia*, 14 avril 1947.

⁵⁷ Soutou, « Les dirigeants français et l'entrée en guerre froide... », *op cit.*, p. 142.

⁵⁸ Bartosek, Karel, *L'aveu des archives*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 98.

- ¹² MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 59, fol. 84-85; télégramme [par courrier] de Garreau, Varsovie, 5 juillet 1945, sans numéro. Thierry Wolton ne ménage pas Roger Garreau, en qui il voit l'un des « plus farouches partisans d'une alliance avec l'URSS » et un « Français bavard et fier de montrer qu'il est dans le secret des dieux » (Wolton, Thierry, *La France sous influence*, Paris, Grasset, 1993, p. 43, 40). Les Britanniques avaient également une vision très négative de Garreau, selon eux « aveuglement pro-polonais » (Public Record Office, Kew, ci-après PRO : FO 371, 71601 (1948), no. N2536; « Franco-Polish relations », note manuscrite de Hancock).
- ¹³ MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 59, fol. 88-89; Direction Générale Politique, *Note sur les relations franco-polonaises* (confidentiel), 14 août 1945.
- ¹⁴ Archives nationales, Paris (ci-après CARAN), C 15286, Commission des Affaires économiques, 1945-1946; séance du 27 mars 1946, p. 2-3.
- ¹⁵ Ministère belge des affaires extérieures (ci-après MBE), Dossier no. 10.972 bis, 1945-1947, Tchécoslovaquie; rapport de Jaspas, *Participation du capital étranger dans l'industrie tchécoslovaque*, Prague, 4 mars 1946, no. 737/103/213.
- ¹⁶ Outre les ouvrages mentionnés plus haut, voir les contributions rassemblées dans Sirinelli, Jean-François, et Soutou, Georges-Henri (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, PUPS, 2008, 316 p. On attend aussi la parution du colloque de mai 2006 (BNF), « Les relations culturelles internationales au XX^e siècle ». Également : Macher, Anicko, « La diplomatie culturelle entre la France et la Hongrie de 1945 à 1949, vue de Hongrie », in Roche, François (dir.), *La culture dans les relations internationales*, École Française de Rome, 2002, p. 251-262; *Relations internationales*, automne 2003, no. 115, dossier « Diplomatie et transferts culturels au XX^e siècle »; Guénard, Annie, « De la reconstruction à l'éviction. Entre 1944 et 1949, une politique culturelle française en Europe centrale et orientale confrontée à l'organisation du Bloc communiste », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1994, no. 36, p. 21-27.
- ¹⁷ CARAN, C 15332, Commission des Affaires étrangères, 1947-1948; séance du 21 mai 1947, p. 11-12.
- ¹⁸ CARAN, 317 AP, carton 140 - « Louis Marin président de la société franco-polonaise "Les amis de la Pologne" ». Également MAEF, Europe 1944-1960, Pologne, vol. 59, fol. 32-35, 59.
- ¹⁹ Voir les analyses de Gomart, Thomas, *Double détente. Les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 101-121, et Rey, Marie-Pierre, *La tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, p. 299-304.
- ²⁰ Voir par exemple Laptos, Józef, « La situation et le rôle de l'émigration politique polonaise en France à l'époque de la guerre froide (1944-1956) », in Michel, Bernard, et Laptos, Józef (dir.), *Les relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, Cracovie, Eventus, 2002, p. 181-204; et Marès, Antoine, « Témoignages d'exilés et de réfugiés politiques d'Europe Centrale en France après 1945 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, automne 1996, no. 44, p. 48-54.
- ²¹ *France-URSS. Bulletin intérieur réservé aux secrétaires des Comités départementaux et locaux*, no. 1, octobre 1944, p. 1.
- ²² *Ibid.*
- ²³ Marès, Antoine, *Paris « capitale culturelle » de l'Europe centrale? Les échanges intellectuels entre la France et les pays de l'Europe médiane, 1918-1939*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1997, p. 33-34.
- ²⁴ Guénard, Annie, « Les instituts français en Europe centrale et orientale dans les années 30 », in Delaperrière, Maria, et Marès, Antoine (dir.), *Paris « capitale culturelle » de l'Europe centrale? Les échanges intellectuels entre la France et les pays de l'Europe médiane, 1918-1939*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1997, p. 57.
- ²⁵ Membres du Bureau : Vincent de Moro-Giafferi (RGR), président, Marcel Cachin (PCF), Jean-Paul Palewski et Marc Scherer (MRP). Source : *Peuples Amis. Revue de l'amitié franco-polonaise*, no. 2, avril 1947, p. 48.
- ²⁶ Bureau : Joseph Paul-Boncour, Marcel Cachin, Louis Marin, Maurice Schumann. Source : CARAN, 317 AP, carton 144.
- ²⁷ Bureau : Madeleine Braun (PCF), Raymond Laurent (MRP), Jean Bouhey (SFIO), André Barbier (indépendant), Pierre Mendès France (rassemblement des gauches), Jacques Augarde (MRP), Robert Chambeiron (républicains résistants). Source : *Parallèle 50*, no. 45, 7 juin 1947, p. 1.
- ²⁸ CARAN, 317 AP, carton 145.
- ²⁹ *France-URSS. Bulletin intérieur réservé aux secrétaires des Comités départementaux et locaux*, no. 10, 15 mai 1946, p. 4; *France-URSS*, janvier 1948, no. 29, p. 15.
- ³⁰ Source : Association France-Tchécoslovaquie, *Bulletin mensuel de liaison*, no. 20, mai-juin 1950.
- ³¹ Liviu Pavelescu, Serban, « Entre méfiance et confiance. Les relations franco-roumaines dans les premières décennies de la guerre froide », *Revue historique des Armées*, no. 244, 3^e trimestre 2006, p. 98-107; p. 100.
- ³² Les relations diplomatiques entre la France et les pays d'Europe de l'Est en 1945-1949 ont fait l'objet de plusieurs études. Dans son ouvrage sur Bidault, Jean-Rémy Beziat détaille les multiples contacts qui accompagnent les négociations diplomatiques (Beziat, *Georges Bidault et la politique étrangère de la France*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 266-268). Pour une vision d'ensemble sur les relations franco-polonaises : Jarosz, Dariusz, et Pasztor, Maria, *Conflits brûlants de la Guerre froide. Les relations franco-polonaises de 1945 à 1954*, Paris, Lavauzelle, 2005, 384 p.

- ⁵⁹ Sur le COCOM (*Coordinating Committee for Multilateral Export Control*, comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) créé en janvier 1950, la synthèse la plus récente est due à Frank M. Cain: *Economic Statecraft During the Cold War*, Londres, Routledge, 2006, 240 p. Voir également Boel, Bent, « La France, les États-Unis et la politique occidentale d'embargo, 1948-1954 », *Revue d'histoire diplomatique*, 2001/1, p. 33-58; Cain, Frank M., « Exporting the Cold War: British Responses to the USA's Establishment of COCOM, 1947-51 », *Journal of Contemporary History*, juillet 1994, vol. 29, no. 3, p. 501-522; Jackson, Ian, « 'Rival Desirabilities': Britain, East-West Trade and the Cold War, 1948-1951 », *European History Quarterly*, 2001, no. 31, p. 265-287; Jackson, Ian, « Waging the Economic Cold War: Britain and CoCom, 1948-54 », in Hopkins, Michael F., Kandiah, Michael D., et Staerck, Gilian (dir.), *Cold War Britain, 1945-1964. New Perspectives*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003, p. 41-54.
- ⁶⁰ MAEF, Europe 1944-1960, Tchécoslovaquie, vol. 66, fol. 136; télégramme de Dejean, Prague, 2 août 1947, no. 665/69.
- ⁶¹ *Ibid.*, fol. 90; télégramme de Dejean, Prague, 27 janvier 1946, no. 11/DEF.
- ⁶² *Ibid.*, fol. 170; télégramme de Dejean, Prague, 12 avril 1948, no. 441/42.
- ⁶³ *Ibid.*, Tchécoslovaquie, vol. 127, fol. 28-32; note de la sous-direction d'Europe orientale, *Tchécoslovaquie 1951*, Paris, 17 avril 1951.
- ⁶⁴ Soulet, Jean-François, *L'Empire stalinien. L'URSS et les pays de l'Est depuis 1945*, Paris, Le Livre de Poche, 2000, p. 60 sqq.
- ⁶⁵ *Ibid.*, Pologne, vol. 58, fol. 28-40; *Accord entre la France et la Pologne sur les échanges de marchandises*, 21 août 1947.
- ⁶⁶ MAEF, Secrétariat Général, « Dossiers », vol. 16, « relations franco-soviétiques », fol. 48-49b; note de la direction des affaires économiques et financières [GC], *Négociations économiques franco-soviétiques*, Paris, 10 décembre 1947.
- ⁶⁷ Voir l'étude détaillée de cette affaire dans Jarosz et Pasztor, *Conflits brûlants de la Guerre froide, op. cit.*, p. 185-264.
- ⁶⁸ *Parallèle 50*, 10 juin 1948, no. 98; Jean Baumier, « Les relations commerciales avec l'Europe de l'Est doivent être resserrées », p. 1 et 2.
- ⁶⁹ *Parallèle 50*, 15 octobre 1948, no. 108; John Platt-Mills, « Le commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe est-il possible? », p. 2.
- ⁷⁰ *Ibid.*; Jean Baumier, « Un cri d'alarme. La Bizone à la conquête des marchés », p. 2.
- ⁷¹ MAEF, Europe 1944-1960, Allemagne, vol. 679, fol. 134; télégramme prioritaire au départ pour Londres (no. 6612/13), Paris, 7 décembre 1949.
- ⁷² Archives du Sénat, 1957 (Commission des Affaires étrangères), 7, 1951, fol. 563-564.
- ⁷³ *Peuples amis*, octobre 1950, no. 30, p. 23.
- ⁷⁴ *Ibid.*, mars 1951, no. 34, p. 22.
- ⁷⁵ Association France-Tchécoslovaquie, *Bulletin mensuel de liaison*, no. 16, novembre 1949.
- ⁷⁶ *Ibid.*, no. 18, février 1950.
- ⁷⁷ Le Cour Grandmaison, « Le Mouvement de la paix pendant la guerre froide : le cas français (1948-1952) », *Communisme*, 1988, no. 18-19, p. 125.
- ⁷⁸ Winock, Michel, *Histoire politique de la revue Esprit. 1930-1950*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 1975, p. 286-288.
- ⁷⁹ Cassou, Jean, *Une vie pour la liberté*, Paris, Laffont, 1981, p. 271-274.
- ⁸⁰ *Parallèle 50* : no. 136, 29 avril 1949; V. Saulnier, « Quand l'Abbé Boulier nous parle des démocraties populaires », p. 6; no. 232, 1^{er} mars 1951, no. 232; 8 mars 1951, no. 233; 15 mars 1951, no. 234; 3 janvier 1952, no. 276, D.B. Mitov, « Le rayonnement français en Bulgarie », p. 5.
- ⁸¹ *Parallèle 50*, 21 janvier 1949, no. 122; Louis Martin-Chauffier, « Les rapports avec l'Est sont nécessaires à la Paix et à l'Universalité de la Culture », p. 1.
- ⁸² *Parallèle 50*, 15 octobre 1948, no. 108; Yves Farge, « La paix sur terre », p. 1.
- ⁸³ *Parallèle 50*, 17 mars 1950, no. 182; Miroslav Galuska, Miroslav, « Le British Council, instrument d'une politique impérialiste », p. 3. *France-Hongrie*, mars-avril 1951, no. 6-7; Alfred-Paul Lentin, « Une campagne de mensonges et une poignée de vérités », p. 48.
- ⁸⁴ C'est la conclusion de l'ouvrage de Robert Chambeiron et Madeleine Braun à l'issue de leur voyage en Tchécoslovaquie (*Tchécoslovaquie. carrefour de l'Europe*, Paris, Éditions sociales, 1950, 208 p.).
- ⁸⁵ *France-URSS*, février 1949, no. 42; André Bonnard, « De la Grèce antique à la civilisation soviétique en passant par la renaissance. Vers un humanisme nouveau », p. 17.
- ⁸⁶ *Parallèle 50*, 14 juin 1951, no. 247; Albert-Paul Lentin, « Triomphe de l'humanisme », p. 8.